

Le champ sémantique de l'amour dans les romans courtois du XII^e siècle

Eröss Orsolya

Introduction

L'objectif de l'étude

L'amour est l'un des principaux éléments constitutifs de la culture courtoise, et partant, *amor* est un mot-clé¹ autour duquel se forme un champ sémantique complexe. L'ensemble des éléments de ce champ offre une interprétation de toute la conception de ce « phénomène d'époque »² comprenant non seulement les traits propres à la courtoisie, mais également ceux qui, pendant des siècles, caractérisaient les rapports personnels dans le système féodal et dans la vie religieuse. Le champ sémantique de l'amour se compose donc d'éléments lexicaux qui traduisent, à travers les relations de sens qui se lient l'un à l'autre, les divers aspects et les diverses acceptions de l'amour dans cette époque marquée par toutes sortes de relations affectives.

Cette étude synchronique contribuera à la description et la caractérisation de la structure du champ sémantique de l'amour au XII^e siècle, en analysant surtout les sens contextuels des mots dominants formant le centre du champ et les relations sémantiques entre eux, en laissant de côté leur étude historique.

Le corpus

Lors de notre étude sémantique portant sur les termes du champ de l'amour, nous nous sommes appuyés sur les textes qui marquent l'apogée de la culture courtoise dans le Nord de France. Notre corpus est constitué donc des romans de Chrétien de Troyes³ édités sur la base de la copie de Guiot : manuscrit 794 de la Bibliothèque Nationale Française (*Érec et*

¹ Cf. Georges Matoré, *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953.

² Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident Médiévale*, Paris, Flammarion, 1982, p. 323.

³ *Les romans de Chrétien de Troyes*, Collection : *Les Classiques Français au Moyen Age* ; Paris, Ed. Librairie Honoré Champion.

Énide ; *Cligès* ; *Le Chevalier au Lion (Yvain)* ; *Le Chevalier de la Charrette (Lancelot)* ; *Le Conte de Graal (Perceval)*) composés entre 1170–90, sur les fragments des manuscrits de Cambridge, de Sneyd, de Turin, et de Strasbourg du *Tristan* de Thomas⁴ écrit entre 1172–75 et sur les lais de Marie de France qui datent d'entre 1160–86.⁵

Méthode

Nous considérons la culture courtoise comme un ensemble de valeurs morales et sociales qui de notre point de vue forment un champ associatif liant ses éléments sur la base de critères extra-linguistiques. Dans le champ associatif de la courtoisie, nous distinguons des champs sémantiques ou conceptuels qui se dessinent autour des valeurs principales de cette culture (amour, prouesse, beauté, loyauté etc.) et qui se composent d'éléments conceptuels dont les réalisations sont des lexèmes : des mots et des expressions, formant à leur tour un champ lexical. Les champs lexicaux se composent de mots qui se regroupent autour d'un mot dominant⁶ et qui se lient entre eux par des relations sémantiques ou morpho-sémantiques sur l'axe paradigmatique.

Démarche

Notre point de départ sera l'observation des définitions lexicographiques du mot dominant du champ. Sur la base de ces données, nous analyserons l'emploi de ce mot dans le contexte courtois, ce qui nous permettra non seulement de mettre en exergue ses particularités sémantiques dans l'usage courtois, mais aussi d'identifier les autres éléments lexiques et de détecter les relations de sens qui les lient au sein de ce champ lexical.

Pour aborder l'analyse du champ, nous nous proposons de suivre une démarche qui part de l'étude des éléments constitutifs plus petits de ce champ sémantique, qui regroupent « un certain nombre de termes dont les contenus s'organisent autour d'un ou deux traits distinctifs communs ».⁷ Les groupes ainsi délimités forment des séquences lexicales, les éléments desquels nouent entre eux des relations de sens tels que l'hyponymie, la synonymie, et l'antonymie — système établi par John Lyons⁸ et développé

⁴ *Les Tristan en vers*, Collection Classiques Garnier, Paris, Bordas, 1989.

⁵ Introduction de Jean Rychner, in *Les Lais de Marie de France*, Paris, Champion, 1966.

⁶ cf. Paul Imbs, *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes* ; Paris, PUF, 1972, p. 120.

⁷ Jean René Klein, *Le vocabulaire des mœurs de la « vie parisienne » sous le second empire (Introduction à l'étude du langage boulevardier)*, Ed. Nauwelaerts, Louvain, 1976.

⁸ John Lyons, *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978, Chapitre IX.

conformément aux objectifs de notre étude. Nous nous appuyons parfois sur les collocations plus fréquentes formées à l'aide des lexèmes analysés pour démontrer plus clairement la relation entre des mots en question.

1. L'étude du champ

Le champ sémantique de l'amour se constitue d'éléments lexicaux comme des substantifs désignant cet état d'âme de nature diverse, des verbes ou de syntagmes verbaux exprimant ce sentiment, et des termes dénommant les personnages concernés dans ce sujet. Ces éléments lexicaux forment des séquences comme : *amor* — *druërie* — *amisté* — *compaignie* — *dolçor* — *tendrur* ↔ *haine* / *haor* — *enemisté*, *ami* — *dru* — *amant* — *amereus* — *compaing* ↔ *enemi*, *amer* — *cherir* — *haer*, dont les membres sont en relation sémantique (relation morpho-sémantique) immédiate.

Il sortirait des cadres impartis à cette intervention de traiter ce sujet dans son exhaustivité, nous limiterons donc cette étude à la présentation des lexèmes et des relations sémantiques qui s'attachent à la séquence des substantifs traduisant les acceptions de l'amour. Nous n'aborderons que de manière superficielle le sémantisme des verbes et des dénominations personnelles de ce champ.

Amor

Le noyau⁹ de ce champ est le lexème *amor* autour duquel se groupent les lexèmes exprimant les acceptions diverses. L'emploi de ce mot dans nos textes montre toute une échelle de valeurs sémantiques différentes.

1. La plupart des occurrences du terme *amor* se trouve dans des contextes en relation avec les sentiments et les jeux d'amour des amants, désignés dans le contexte par les mots *amant*, *dru* ou *ami* ; les verbes traduisant le sentiment passionné éprouvé par ces personnages sont *amer* et *cherir* : donc les éléments lexicaux qui forment directement ce champ.

— Le mot apparaît souvent comme focus de l'énoncé : ces exemples sont surtout ceux qui représentent l'amour comme une entité autonome dirigeant les actions des personnages. Il s'agit ici du caractère passionnel de l'amour entre deux individus de sexe différent :

« *Or me harra par l'asténir
Pur ço qu'ele n'at sun desir,
Car iço est que plus alie
En amur amant et amie,* » (T. 591–94)

⁹ Pour la définition des notions 'noyau', 'centre' et 'périphérie' du champ voir Otto Duchacek, *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne*, Praha, Statni Pedagogické Nakladatelstvi, 1960.

Nous trouvons pas mal d'exemples de cet emploi dans les romans de Chrétien dont les personnages principaux méditent longuement sur la nature de ce sentiment (ex. C. 2932—3085). Le roman de Tristan est également très riche en cette sorte de réflexions, surtout au début du récit (T. 53—200), mais nous trouvons des méditations sur le sujet tout au long de l'œuvre.

— Le mot figure parfois comme un nom propre masculin, faisant allusion à travers le personnage mythologique à la fatalité de ce sentiment :

« *Bien fait Amors d'un sage fol,
Quant cil fet joie d'un cheval* » (C. 1620—21)

1. a. *Amor* avec qualificatifs

La mise en œuvre de diverses épithètes contribuent à la caractérisation plus exacte de l'amour idéal de la courtoisie. Les adjectifs qui qualifient ce substantif sont surtout : *bone, ferme, fine, fole, grant, leal, parfaite, preuz, vrai, antiere*, et composent des collocations comme *boene amor* (El. 684, C. 2768), *amur fine* (Chf. 8 ; T. 2951) — *fine* se combine souvent avec d'autres adjectifs juxtaposés : *amur leal e fine* (El. 944 ; T. 2392—93), *amur fine e vrai* (T. 2491), *amors antiere et fine* (Y. 6007) —, *amur parfaite* (El. 1150), *amors preuz* (C. 5203), *veir'amur* (T. 1557), *ferm'amur* (T. 1625, 2424), *fole amur* (Lv. 410), *grant amur* (T. 655, 1559, 941). La plupart de ces adjectifs sont de sens positif, sauf *fol* qui représente le caractère méprisable de ce sentiment. Ces adjectifs apparaissent particulièrement dans des contextes amoureux pour contribuer à la définition de l'affection. Nous trouvons cependant quelques exemples où le qualificatif *fine* ne s'attache pas à l'idée de l'amour passionné entre un homme et une femme. L'adjectif *fine*, équivalant à la valeur superlative d'une qualité, ne traduit que la perfection d'un rapport sentimental : il qualifie la passion que ressentent les amants (Chf. 8 ; T. 2392—93, T. 2491, 2951 ; El. 944 ; Y. 6007) et parfois une amitié très forte comme celle de Lancelot et Yvain (Y. 6007) et comme celle de Tristan et Kaherdin (T. 2384—93).

L'adjectif *fine* forme un lexème apparemment autonome avec *amor* : c'est la *fin'amor* qui désigne exclusivement aux relations amoureuses. Dans ce lexème, le sens de l'adjectif est affaibli, tout en revêtant une signification particulière (T. 371, 381) qui reflète l'amour idéal de l'époque.

1. b. *Amor* dans les collocations

Dans les expressions, le mot *amor* s'accompagne de verbes avec lesquels il exprime un acte symbolique ou concret dans le jeu d'amour. Le nombre des verbes utilisés est très restreint et la possibilité de les varier est relativement limité : Pour présenter certaines coutumes dans une relation amoureuse, les

auteurs de nos textes recourent aux expressions comme : *requerre d'amors* (Gu. 834. É. 3320 ; T. 1699 ; C. 3863 ; P. 5761–62), *otreier amur* (Gu. 527–29 ; Mi. 29–32 ; P. 5765, 8755), *amor recevoir* (T. 928, 930), *aseurer son amur* (Eq. 178–80), *amer d'amur / par amur* (El. 343, 349, 420, Eq. 19, 82, 314 ; T. 381), *esprendre d'amors* (É. 3283 ; É. 2430), *avoir amur a / vers* (T. 1028, 1070, 1569), *devoir amur a* (T. 605–06, 1624).

« *Mes sire Gauvains la requiert
d'amors et prie, et dit qu'il iert
ses chevaliers tote sa vie,
et ele n'an refuse mie,
einz l'otroie mout volantiers.* » (P. 5761–65)

Dans ces emplois le mot *amor* peut être substitué par le mot *druërie* : *de druerie requerre* (G. 505 ; Lv. 317 ; T. 851 ; P. 2102), *otreier sa druerie* (Lv. 267), *amer de druerie* (Eq. 82). Dans ces expressions la *druërie* — qui dans d'autres contextes signifie 'gage d'amour' ou 'récompense' — est l'équivalent de l'*amor*.

« *La fillë al rei aama,
E meintefeiz l'areisuna
Qu'ele s'amur li otriast
E par druërie l'amast
Por ceo ke pruz fu e curteis
E ke mut le preisot le reis
Li otria sa druërie,
E cil humblement l'en merci.* » (DA. 63–70)

La plénitude de l'amour suppose également — souvent de manière explicite — un rapport charnel. Le verbe *otreier* prend comme ses compléments *amor*, *druerie* et *cors*, où le *cors* représente une notion concrète : c'est sa personne même que la pucelle offre à son amant :

« *Quant la pucele oï parler
Celui ki tant la pout amer,
S'amur e sun cors li otreie :
Ore est Lanval en dreite veie !* » (Lv. 131–34)

La description de ce genre de rapport et du plaisir qui en résulte est un des aspects importants dans le sujet de l'amour : les termes *désir*, *joie*, *plaisir*, *déduit*, *délit d'amors*, *delitier* etc. apparaissent souvent à propos de *amor* (T. 63–64, 567–68, 1076–77) et complètent le champ associatif de ce mot.

2. Le mot *amor* peut également désigner la relation entre un personnage et son confident, exprimant alors le rapport d'amitié liant les personnages. Un exemple de ce rapport, en termes parfaitement explicités, est observé dans la scène d'entretien entre Tristan et son compagnon Kaherdin :

« *Piteusement plurent andui,
Plangent lur bone companie
Ki si brefment ert departie,
l'amur et la grant amisté .* » (T. 2384–87)

et entre Yseult et Brangien :

« *Melz me valuit la lur haür,
Ysolt, que ne fiz vostre amur !* » (T. 1285–86)

2. a. Ces deux fragments sont d'autant plus intéressants pour nous qu'ils présentent des éléments lexicaux en relation sémantique avec l'amour. Dans le premier fragment le mot *amisté* se trouve juxtaposé à *amor*, ce qui montre une relation très proche entre les deux termes : dans leur contenu sémantique ils ont plusieurs éléments communs, mais il y a certains éléments qu'ils ne partagent pas. Nous pouvons remarquer cependant que le lexème *companie* rimant avec *amisté* correspond à son sens : ils sont dans ce contexte en relation synonymique.

2. b. Dans le deuxième fragment *haür* s'oppose à *amur* : Les rimes rendent le contraste sémantique encore plus saillant. Le contraste entre ces deux sens se reproduit souvent dans nos textes, représenté par l'opposition des substantifs ou des verbes : « *Dunt vient a hume voluté / De haür ço qu'il a ad amé* » (T. 179–180).

3. Le terme *amors* traduit l'amour paternel. Les exemples retrouvés de ce sens – un nombre très restreint dans cet emploi (ex. : É. 1446, É. 1451–52) – ne sont accompagnés d'aucun adjectif épithète ou attribut. Dans ce sens les mots *amisté* et *dolçors* mis en parallèle avec *amor* expriment le même sentiment :

« *Tex est amors, tex est nature
tex est pitiez de norreture :
plorer lor fesoit granz pitiez
et la dolçors et l'amistiez
qu'il avoient de lor enfant* » (É. 1443–47)

4. Dans son acception de caractère plutôt féodal, le mot s'accompagne souvent d'autres expressions qui représentent des valeurs de la chevalerie :

« *Lijance et lealté vos dei
E fiancē e ferm'amur
De vostre cors, de vostre honur* » (T. 1624—26)

Dans ces vers, les termes *lijance*, *lealté* et *fiancē* juxtaposés à l'*amor* renforcent le sens du dévouement au suzerain tout comme le verbe *devoir* qui souligne le caractère formel de cette attitude manifestée par Brangien. L'expression *devoir amor et foi/lealté* est une tournure de la vie chevaleresque dans laquelle le sens de l'élément affectif n'est pas séparable des autres éléments juxtaposés. Cette expression traduit un dévouement de nature plus institutionnel que sentimental.

5. a. Le terme *amor* est l'élément constitutif de la locution *por amor* (*de qn.*) utilisée principalement comme une formule de politesse, ne dépassant pas alors le sémantisme conventionnel de l'expression 'pour faire plaisir (à qn.)' (É. 3292—95 ; et aussi T. 96, 744). Dans les scènes d'amour par contre, on dénote un sens plus affectif, signifiant 'pour l'amour de qn.' (T. 80, 836, 1300 ; C. 934). C'est une formule typiquement utilisée dans les scènes où un gage d'amour une *druerie* est offerte : « *Nequedent cest anel pernés : / Por m'amor, amis, le gardés. . .* » (T. 51—52).

5. b. Un grand nombre d'occurrences ont été retrouvées de la formule *por amor Deu*, signifiant 'au nom de Dieu' ou 'plaise à Dieu / au ciel' et utilisée dans des situations entièrement mondaines, comme tournure de communication (É. 1629 ; P. 4744 ; Lv. 520 ; T. 1805, 1981 etc.). Dans le contexte religieux, le mot *amor* ne se manifeste que dans cette formule dans laquelle le sens propre à *amor* s'efface dans la valeur sémantique de l'ensemble de l'expression.

5. c. Dans la locution figée *par amor*, commune dans la langue ancienne, le mot *amor* a perdu sa propre signification, il sert comme formule d'interrogation pour exprimer 's'il vous plaît' (C. 934—35). Dans Perceval, cette locution remplace *por amor* (*de qn.*) dans le sens de 'à cause de / pour l'amour à qn.' (P. 8739—44).

6. Résumé

Il ressort de cette brève analyse que le lexème *amor* présente dans nos textes cinq sens différents :

1. Adoration de Dieu
2. Loyauté à un souverain, bienveillance à ses vassaux
3. Sentiment d'affection qui se fonde sur la parenté
4. Sentiment d'affection qui se fonde sur l'attrait sexuel
5. Sentiment d'affection d'une personne pour une autre qui ne se fonde ni sur la parenté ni sur l'attrait sexuel

Ces cinq sens se divisent en deux groupes : le premier comprend l'attachement affectif d'une personne éprouvé envers une autre personne librement choisie, le deuxième comprend toute sorte d'attachement affectif dont le *patiens* est prédéterminé par un lien naturel ou par des conventions institutionnelles ou religieuses. L'amour privilégié dans cette culture est celui qui se fonde sur une affection véritable, qu'il s'agisse de l'amitié ou de la passion.

7. Les relations de sens

Il est très intéressant d'observer les relations de sens qui lient des éléments du champ lexical de l'amour comprenant non seulement les mots de sens synonymiques de *amors* (*druerie*, *amisté*, *dolçor*, *tendrur* mais également des éléments exprimant une opposition de sens (*haine*, *haor* ; *enemisté*).

Les substantifs plus fréquemment utilisés avec une valeur synonymique remplaçant *amor* sont l'*amisté* et la *druerie*. Les termes *dolçor* et *tendrur* sont en relation associative avec l'amour, la *compaignie* n'entre qu'occasionnellement en une relation de sens avec la notion de l'amour, signifiant dans ces quelques cas un rapport d'amitié.

Conformément au contexte, les termes *druerie* et *amisté* remplacent en général le mot *amor* et malgré leur sens lexical légèrement distinct l'un de l'autre comme de celui de l'*amor*, ils s'appliquent dans des contextes représentant un rapport affectif, de quelque nature que ce soit. Le recours toujours plus fréquent à ces deux termes déclenche, à notre avis, une mutation sémantique qui se développera graduellement dans le contenu du lexème *amor*, comme dans celui de *druerie* et d'*amisté*. Nous pouvons retracer les premiers signes de cette transposition sémantique au cours de laquelle *druerie* et *amisté* gagnent de plus en plus d'espace pour s'épanouir : leur contenu sémantique s'enrichit peu à peu par des éléments qui les distinguent de l'*amor* — au sens général du mot — ce dont il résultera, au niveau lexical, une restriction sémantique et, au niveau du texte, une plus grande variation d'expression.

Concernant un sentiment, *druerie* s'applique surtout comme dénomination d'un rapport amoureux qui s'est accompli ou qui s'accomplira en amour charnel. (Le mot a une signification totalement différente de ce sens, il peut désigner un cadeau ou un gage d'amour). Ce mot signifie donc quelque chose comme 'attachement affectif à son *dru* / sa *drue*', c'est à dire qu'il traduit en un terme le rapport entre *drus* (\approx amants) :

« *Tant li reis a parlé od li*
E tant li ad crié merci

Que de s'amour l'aseüra
E el sun cors li otria
 (...)

Lung tens durat lur druërie
Que ne fu pas de gent oïe. » (Eq. 177–86)

Les termes *amor* et *druërie* se substituent librement et de manière réciproque dans des contextes exclusivement amoureux (P. 2102 ; T. 851, 1254 ; DA. 66, 69 ; Gu. 504 ; El. 542, 579 ; Eq. 15, 82, 124, 132, 185 ; Lv. 267, 317, 336). L'équivalence contextuelle est flagrante dans les locutions figées où *druerie* remplace *amor*. La fréquence des occurrences de la variante *de druerie requerre* (Gu. 505 ; Lv. 317 ; T. 851 ; P. 2102) approche de celle de l'expression *requerre d'amors* (Gu. 834. É. 3320 ; T. 1699 ; C. 3863 ; P. 4821). La synonymie entre *amor* et *druërie* ne peut exister que dans le sens d'un amour entre amants, sens N^o 5.

L'*amisté* — dérivé de *ami* — traduit le rapport affectif entre deux personnages qui peuvent pour de différentes raisons se nommer *ami* : soit un rapport amoureux, amical au féodal. Les deux termes sont souvent juxtaposés ce qui laisse voir la proximité des sens avec une légère différence : « *E perdu en avrez m'amur / E l'amisté de mun seigneur* » (T. 1475–76). La différence du sémantisme se manifeste dans ces quelques vers où l'*amisté* se rapporte à l'*enemisté* comme l'*amor* au *haur* :

« *Cum de leger vent lur amur,*
De leger revent lur haür,
Plus dure lur enemisté,
Quant vent, que ne fait l'amisté. » (T. 2599–02).

Néanmoins, malgré ces oppositions sémantiques le terme *amisté* peut exprimer les mêmes sens que *amor* : Il peut s'y substituer, dans des contextes amoureux (T. 104, 1476, 1691, 2535, 2261, 2710), amicaux (T. 2393 ; Y. 6316), familiaux (É. 1446,) et dans le sens de 'estime' (Mi. 35 ; Bi. 83 ; T. 2427). La différence des deux termes réside dans l'intensité de l'affection : *amisté* ne remplace jamais le mot *druërie*, car son contenu sémantique ne comprend pas l'élément 'passion' et 'sexualité'. Il s'agit donc d'une relation de synonymie entre *amor* et *amisté* dans les sens dépourvus de ces éléments sémiques. Ce sont les sens N^o 2, N^o 3 et N^o 4.

Les termes *amisté* et *druërie* sont des hyponymes de l'*amor* qui occupe la place de l'hyperonyme, *amor* étant un mot de sens générique. Il règne alors un rapport de subordination entre *amor* et ses hyponymes qui signifient chacun une sorte d'amour, un amour spécifique.

Le rapport des contenus sémantiques de ces trois termes peut être schématisé ainsi :

	amor	amisté	druërie
relation spirituelle	+	+	+/-
passion	+/-	-	+
entre sexes différents	+/-	+/-	+
sexualité	+/-	-	+

Signes :

- + sème inclus dominant
- +/- sème inclus, non dominant
- sème exclu dominant

Ce schéma montre le caractère générique, non-marqué de l'*amor*, par rapport auquel *amisté* est marqué par l'absence des sèmes 'passion' et 'sexualité', *druërie* se distinguant par la dominance de ces sèmes. Le sème de 'relation spirituelle' est dominant dans les contenus de l'*amor* et de l'*amisté* mais ne l'est pas dans celui de *druërie*.

Nous ne trouvons que quelques termes qui contrastent véritablement avec le sens de l'amour : *haine* / *haor* et *enemisté* s'opposent souvent à l'*amor* (voir plus haut) couvrant le sens négatif de ce sentiment. *Amur* est en relation d'opposition gradable, c'est à dire antonymique, avec *haor* et *haine* ; et *amisté* est en relation d'opposition gradable avec *enimisté* (le rapport morphologique souligne encore plus la relation sémantique des termes) : les antonymes de l'*amor* sont *haor* et *haine*, l'antonyme de l'*amisté* est l'*enemisté* — dans des contextes où *amor* et *amisté* peuvent figurer comme synonymes, la relation antonymique s'établit également entre *amor* — *enemisté* et *amisté* — *haine*.

La structure du champ sémantique ou lexical de l'amour est hiérarchisée : le lexème *amor* est le noyau de ce champ. Il est l'hyperonyme des lexèmes *druërie*, *amisté* et *tendrur*, qui sont ses hyponymes. *Amor* possède dans ce contexte des antonymes : *enemisté*, *haor* et *haine*. Le lexème *amor* témoigne de cinq différents sens qui peuvent être représentés par une structure lexicale complexe, selon laquelle les hyponymes et antonymes se répartissent entre eux.

amor1	amor2	amor3	amor4	amor5
Adoration de de Dieu	Loyauté	affection qui se fonde sur la parenté	affection qui se fonde sur l'attrait sexuel	affection qui ne se fonde ni sur la parenté ni sur l'attrait sexuel
amor	amor, amisté,	amor, amisté, tendrur, dolçor	amor, amisté, tendrur, dolçor, druërie,	amor, amisté, conpainie,
0	enmisté	0	haïne, haor, (ire)	haïne, haor, enemisté
(ami)	ami	ami	ami, amant, dru, amerus,	ami, conpagnon

LE CORPUS

Les romans de Chrétien de Troyes

Érec et Énide (É.); *Cligès* (C.); *Le chevalier au lion* (Y.); *Le chevalier de la charrette* (L.); *Le conte de Graal* (P.); Éditions établies sur la base de la copie de 'Guiot' : manuscrit 794 de la Bibliothèque Nationale Française, selon les volumes par Alexandre Micha (*Érec* – 1982, *Cligès* – 1982, *Lancelot* – 1982), par Mario Roques (*Yvain* – 1982), et par Félix Lecoy (*Perceval* – 1984); Paris, H. Champion.

Les lais de Marie de France

Equitan (Eq.); *Guigemar* (Gu.); *Chaitivel* (Cht.); *Eliduc* (El.) *Bisclavret* (Bi.); *Fresne* (Fr.); *Deus Amanz* (DA.); *Yonec* (Yo.) *Laüstic* (La.); *Milun* (Mi.); *Chievrefoil* (Chf.); *Lanval* (Lv.); Édition établie par Jean Rychner sur la base du manuscrit H (Harley 978) du British Museum, Paris, H. Champion, 1966.

Thomas

Le roman de Tristan (T.) Édition établie par Jean Charles Payen sur la base des manuscrits de Cambridge, Sneyd, de Turin, de Strasbourg. Paris, Bordas, 1989.

Bibliographie

DUCHACEK, Otto : *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne*, Praha, 1960.

DUCHACEK, Otto : « *Sur le problème de l'analyse componentielle* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, 11–1 (1973), pp. 25–37.

FRAPPIER, Jean : « *Le concept de l'amour dans les romans arthuriens* », *Amour courtois et Table Ronde*, Genève, 1973.

GUIRAUD, Pierre : *Essais de stylistique (Problèmes et Méthodes)*, 2^e partie Paris, Klincksieck, 1936.

IMBS, Paul : *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes* ; XXX p. 120.

KLEIN, Jean René : *Le vocabulaire des mœurs de la « vie parisienne » sous le second empire (Introduction à l'étude du langage boulevardier)*, Ed. Nauwelaerts, Louvain, 1976.

LERAT, Pierre : *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette, 1983.

LE GOFF, Jacques : *La civilisation de l'Occident Médiévale*, Paris, Flammarion, 1982.

LYONS, John : *Éléments de sémantique*, Chapitre IX, Paris, Larousse, 1978.

LYONS, John : *Language, Meaning and Context*, Fontana Paperbacks, 1981.

LYONS, John : *Structural Semantics*, Oxford, Blackwell, 1973.

MATORE, Georges : *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953.

NIDA, Eugene : *Exploring Semantic Structures*, München, W. Fink Verlag, 1975.

NIDA, Eugene : « *A system for the description of semantic elements* », *WORD* 7, (1951) pp. 1–14.

POTTIER, Bernard : « *La définition sémantique dans les dictionnaires* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, 3–1 (1965).

REY-DEBOVE, Josette : « *La définition lexicographique : Recherche sur l'équation sémique* », *Cahiers de Lexicologie*, VIII. (1966–1) pp. 71–91.

ULLMANN, Stephen : *Précis de sémantique français*, Berne, Francke, 1952.

ZUMTHOR, Paul : « *Note sur les champs sémantiques dans le vocabulaire des idées* », in *Neophilologus*, XXXIX (1955) pp. 175–183 ; 241–249.